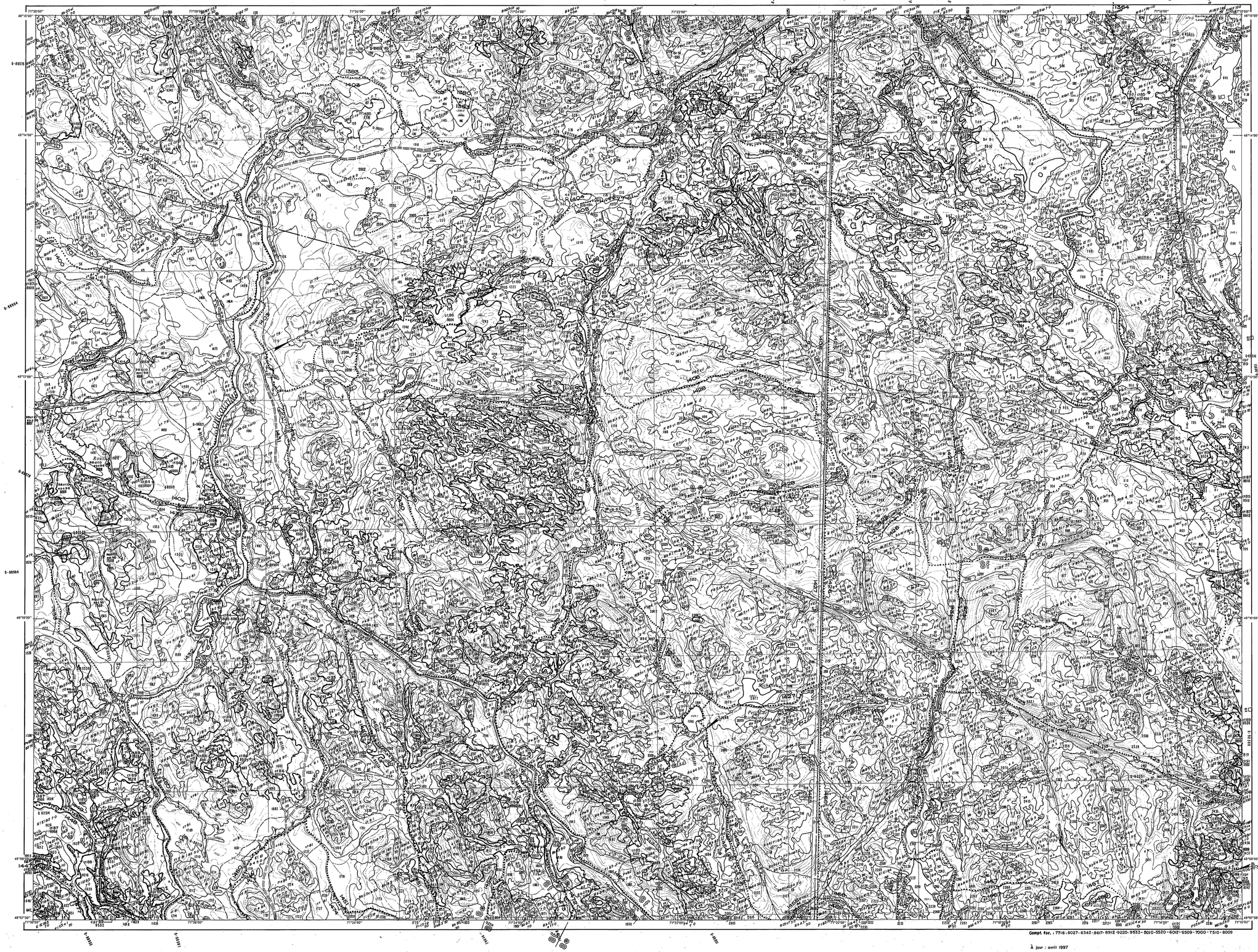

Compt. for. : 7716-8027-8342-8617-8912-9220-9533-6010-5520-6012-6509-7000-7510-8009

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue-route
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite (macroscopique)
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Dégage. partiel (dégag. ou à jour)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Espèce ensemencée

N.B. Ces interventions n'impliquent des perturbations et ont origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (pinière)
— à pruche
— à mélèze
— plantation
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la partie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec pin blanc
— avec pin gris
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin blanc
— (le pin blanc occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec pin rouge
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pin sylvestre)
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin rouge
— avec pin blanc et/ou pin rouge
— avec pruche
— avec épinette noire et/ou épinette blanche
— (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin rouge
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleaux blancs jaunes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Épinettes noires avec épinette noire ou rouge
Épinettes résineuses
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs
— — (plantation)
Peuplerais
Épinettes rouge
Érablières
— à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus tolérants
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide
Dénoncé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement (chalet, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.)

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
80 "	81-120 "
120 "	121-200 "
200 "	201 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES		
	70-30 (ans)	30-70 (ans)
70	70-50 "	50-70 "
50	50-30 "	30-50 "
30	30-70 "	70-30 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jardiné irrégulièrement: Plus de 3 dominances de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux irrégulièrement: Plus de 3 dominances de feuil. tolérants, majorité des tiges supérieur de 60 ans; autres peuplements majorité des tiges est plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR	10m		17m		24m		31m
DENSITÉ	1	2	3	4	5	6	
A 40%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 40 %	P
Forte	41 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	R
Superficie accidentée de pentes > 51%		S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées sous les fonts pulsiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 4 E C 3 d 50 m C1
— S: détérioration
— 4: densité du sapin
— E: classe d'âge
— C: perturbation
— 3: hauteur du couvert
— d: classe de densité
— C1: sous group. d'essences
— 50: groupement d'essences

R C 12 a 6 D 1
— R: classe de pente
— C: perturbation
— 12: année de l'origine
— a: origine
— 6: classe de hauteur
— D: classe de densité
— 1: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. C. GUILLARD, SAMSON & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Photographie aérienne : 1983
Carte forestière : Année de publication : 1984
Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 21
Unité d'aménagement: 1
Unité de sondage:
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 19
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 329
Bassin principaux
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 94 901*
Division de recensement: 3
Municipalité: 4
Codastre
Parcelle: 1421* 86*
Région écologique: MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 89/1 /15
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-D-5 S.E.	22-D-6 S.O.	22-D-7 S.E.	22-D-7 S.O.
22-D-4 N.E. S.E.	22-D-3 N.E. S.O.	22-D-2 N.E. S.E.	22-D-2 N.O. S.O.
21-M-13 N.E. N.O.	21-M-14 N.E. N.O.	21-M-15 N.E. N.O.	

22 D/3 N. O.
2

UG 21